

Plan d'études
Master

Italien
Programme d'études approfondies – 90 crédits ECTS

1. Bases légales

Le présent plan d'études s'appuie sur les règlements suivants :

- Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines (Règlement du 8 mars 2018) ;
- Directives du 7 novembre 2019 concernant la reconnaissance des prestations d'études antérieures (Directives reconnaissances).

2. Description du programme

Le programme d'études approfondies en *Italien* s'intègre dans la tradition scientifique du Département d'Italien de l'Université de Fribourg, mettant l'accent sur les méthodes de la recherche philologique, de la critique stylistique et thématique, et de l'histoire de la littérature. Il offre une formation spécifiquement littéraire et propose, en même temps, une ouverture sur la pluralité des aspects culturels liés au domaine littéraire dans une perspective interdisciplinaire qui favorise le dialogue avec les Départements d'Histoire, Histoire de l'art, Philosophie, Musicologie, etc. Dans les trois modules de base, les étudiant·e·s développent et mettent en pratique leurs compétences d'analyse et d'interprétation littéraire acquises pendant leurs études de bachelor, à travers des séminaires adaptés à leur niveau. L'offre est complétée par un module au choix, qui porte sur un des trois axes d'études suivants : soit un approfondissement en linguistique italienne, soit un complément littéraire tenant compte aussi bien des recherches textuelles que de la dimension historique de la littérature, soit un approfondissement interdisciplinaire qui aborde les différents aspects de la culture italienne, bien présents dans l'offre de formation de la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Les compétences acquises à la fin du parcours de master permettent d'entreprendre une recherche personnelle, souvent orientée à l'édition et au commentaire de textes anciens ou modernes. À cet effet, le programme prévoit une connexion étroite entre historiographie littéraire, interprétation critique et philologie textuelle. L'acquisition de savoirs critiques et d'outils avancés d'analyse donne aux étudiant·e·s les moyens d'étudier et d'enseigner l'ensemble de la production littéraire en langue italienne et d'en offrir une interprétation critique réfléchie et originale. Les perspectives théoriques examinées au long du cursus de master permettent en outre de développer une réflexion herméneutique sur les approches et les méthodes des études italiennes, et de se positionner ainsi dans les discours scientifiques contemporains.

La réussite du programme suppose la validation de 90 crédits ECTS, dont 30 attribués pour la rédaction et la soutenance d'un travail de master traitant d'un sujet en relation avec ce programme d'études, sous la supervision d'un·e des enseignant·e·s avec le droit de direction de travail de master. Il est possible de suivre un programme d'études secondaires ou un programme de spécialisation à 30 crédits ECTS en plus de ce programme d'études approfondies.

Ce programme d'études ouvre les portes à de nombreuses carrières professionnelles, notamment dans l'enseignement, mais aussi dans le journalisme écrit, dans les médias audiovisuels (radio, TV, Internet), dans l'industrie du livre et le secteur de l'édition, dans les archives et bibliothèques ainsi que dans la traduction, l'administration ou l'organisation d'offres culturelles.

Selon le cursus antérieur des étudiant·e·s, ce programme peut conduire à l'accès à la Formation à l'enseignement pour les écoles de maturité suisses (DEEM). D'excellents résultats au niveau du master peuvent déboucher sur des études de doctorat, dans l'école doctorale en Études italiennes, qui a été créée en 2013 en collaboration avec les Universités de Lausanne et de Genève (cfr. <http://italiano.cuso.ch>).

3. Objectifs de formation

Le parcours assure une maîtrise complète et approfondie dans les domaines de la philologie et de la littérature italiennes, aussi bien dans le cadre de l'époque médiévale et de la Renaissance, que dans celle moderne et contemporaine. Le programme d'études favorise la maîtrise de l'argumentation scientifique orale et écrite, et permet d'affiner les compétences d'analyse et d'interprétation du fait littéraire acquises pendant les études précédentes. Les perspectives théoriques examinées permettent en outre de développer une expertise par rapport aux approches et aux méthodes propres aux études italiennes, et en particulier à l'étude des auteurs classiques (de Dante et Pétrarque à Montale et Calvino, en passant par Boccace, l'Arioste, le Tasse, Leopardi et Manzoni). Les étudiant·e·s ont également la possibilité de choisir un module qui alternativement leur permet d'approfondir leurs compétences en linguistique italienne, de compléter leurs connaissances de différents périodes de cette littérature, ou encore d'ouvrir leur formation dans une perspective interdisciplinaire, en développant le dialogue entre les études philologiques et littéraires d'une part, et les autres disciplines historiques, artistiques et philosophiques d'autre part.

4. Début et durée des études

Ce programme peut être débuté au semestre d'automne ou au semestre de printemps. Un début des études au semestre de printemps peut toutefois mener à une prolongation de la durée des études.

Les études du programme d'études approfondies *Italien* conduisent à l'obtention du titre de Master of Arts en langues et littératures – Italien. Elles ont une durée minimale de 3 ou 4 semestres et maximale de 9 ou 12 semestres, selon si le programme d'études approfondies est accompagné ou non d'un programme de spécialisation ou secondaire. En cas de non-respect de ce délai, l'étudiant·e n'est plus autorisé·e à poursuivre les études dans le programme d'études concerné et subit un échec définitif (Règlement du 8 mars 2018 ; art. 34).

5. Admission

Pour les conditions d'admission aux études de master, les principes du règlement d'admission de l'Université de Fribourg sont applicables (*Règlement du 8 mars 2018* ; art. 45 al. 1).

Les titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire délivré par une Haute école universitaire suisse sont admis sans conditions préalables au programme d'études approfondies de master « Italien », s'ils ou elles ont acquis, au minimum 60 crédits ECTS dans la branche d'études « Langue et littérature italiennes ». Le même principe s'applique aux titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire étranger, reconnu et jugé équivalent par l'Université de Fribourg.

Les titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire suisse ou étranger, reconnu et jugé équivalent par l'Université de Fribourg, qui ne remplissent pas cette condition peuvent être admis au programme d'études approfondies avec des conditions préalables (à accomplir avant l'entrée en master) ou des compléments (à accomplir au cours des études de master). Ces prestations d'études ne doivent pas dépasser 60 crédits ECTS au total pour le préalable et 30 crédits ECTS pour le complément.

Sont admis·e·s avec complément, les étudiant·e·s titulaire d'un bachelor avec une des branches suivantes (min. 60 crédits ECTS) : Langue et littérature allemandes, Langue et littérature françaises, Langues et littératures ibéro-romanes, Langue et littérature rhéto-romanes, Langues et littératures anglaises, Langues et littératures slaves, Philologie classique, Philologie romane.

Sont admis·e·s avec préalable les étudiant·e·s titulaire d'un bachelor universitaire dans une des branches d'études selon la liste officielle de la CRUS qui ne sont pas susmentionnées.

6. Master anticipé

Les étudiant·e·s qui sont sur le point de terminer les études de bachelor en italien à l'Université de Fribourg, peuvent obtenir de manière anticipée un maximum de 30 crédits ECTS correspondant à des prestations requises pour l'octroi du diplôme de master, selon les conditions décrites dans le *Règlement du 8 mars 2018* ; art. 46.

7. Langue d'études

Tous les cours et les séminaires, les travaux et les évaluations du Département sont effectués en italien. La mention bilingue n'est pas prévue. Les enseignements hors domaine prévus dans le module « Studi umanistici » (MSU) sont donnés en français, allemand ou anglais (selon indication spécifique de la branche concernée) ; néanmoins, avec l'accord préalable de l'enseignant·e responsable de l'unité d'enseignement concernée, les épreuves et les travaux de séminaire peuvent être effectués en italien.

Des cours de perfectionnement sont offerts par le Centre de Langues pour les étudiant·e·s qui souhaitent approfondir leurs connaissances linguistiques.

8. Organisation générale

| Italien | | |
|--|--|-----------------|
| Programme d'études approfondies – 90 crédits ECTS | | |
| <i>2 modules obligatoires à 18 crédits ECTS, 1 module obligatoire à 12 crédits ECTS, 1 module à choix à 12 crédits ECTS et 1 module « Examen de master » à 30 crédits ECTS</i> | | |
| Modules obligatoires | | |
| M1PA | Letteratura medioevale e umanistico-rinascimentale | 18 crédits ECTS |

| | | |
|---|-------------------------------------|-----------------|
| M2PA | Letteratura moderna e contemporanea | 18 crédits ECTS |
| M3PA | Filologia | 12 crédits ECTS |
| Un module à choix parmi les suivants | | |
| MLi | Linguistica italiana | 12 crédits ECTS |
| MLe | Corsi monografici di letteratura | 12 crédits ECTS |
| MSU | Studi umanistici | 12 crédits ECTS |
| Module obligatoire | | |
| MEM | Examen de master | 30 crédits ECTS |

9. Description des modules

Légende des abréviations :

- S MA = séminaire de niveau master
- C = cours
- K = colloque

Remarques préliminaires :

- Toutes les unités d'enseignement sont semestrielles, mais elles ne sont pas toutes offertes chaque année. Veuillez en tenir compte pour l'organisation et l'avancée de vos études. Une distribution indicative des enseignements est proposée en fin de plan d'études.
- Il n'y a pas d'ordre prédéfini pour suivre les unités d'enseignement.
- Les unités d'enseignement avec le même intitulé peuvent être itérées à condition qu'elles portent sur des contenus spécifiques différents.
- Des connaissances de latin sont exigées. Des cours spécifiques sont proposés aux étudiant·e·s qui n'ont pas acquis ces connaissances durant leurs études de maturité ou de bachelor. Les crédits seront comptabilisés dans le plan d'études et remplaceront deux cours dans le module à choix (MLi, MLe ou MSU).

| | | |
|-------------|---|------------------------|
| M1PA | Letteratura medioevale e umanistico-rinascimentale | 18 crédits ECTS |
| S MA | Seminario di letteratura medioevale | 9 crédits ECTS |
| S MA | Seminario di letteratura umanistico-rinascimentale | 9 crédits ECTS |

Le module M1PA se compose de deux séminaires de niveau master : un séminaire portant sur la littérature médiévale et un séminaire de littérature de l'Humanisme et de la Renaissance. Les deux séminaires offrent la possibilité de mettre en pratique les outils pour analyser de manière complète des textes, auteur·e·s et thèmes de la littérature italienne des deux différentes époques, et d'en donner une interprétation critique. Un intérêt tout particulier est porté aux domaines de la critique génétique, de l'analyse intertextuelle et de la tradition textuelle.

| | | |
|-------------|--|------------------------|
| M2PA | Letteratura moderna e contemporanea | 18 crédits ECTS |
| S MA | Seminario di letteratura moderna | 9 crédits ECTS |
| S MA | Seminario di letteratura contemporanea | 9 crédits ECTS |

Le module M2PA se compose de deux séminaires de niveau master : un séminaire de littérature moderne et un séminaire de littérature contemporaine. Les deux séminaires offrent la possibilité de mettre en pratique les outils pour analyser de manière complète textes, auteur·e·s et thèmes de la littérature italienne des deux différentes époques, et d'en donner

une interprétation critique. Un intérêt tout particulier est porté aux domaines de la critique générique, de la sociologie de la littérature, de l'esthétique de la réception et de la réflexion culturelle et épistémologique.

Nota bene

Un des quatre séminaires de littérature des modules M1PA et M2PA peut être remplacé par le « Seminario MA di letteratura teatrale ».

| M3PA | Filologia | 12 crédits ECTS |
|-------------|-----------------------------------|------------------------|
| S MA | Seminario di filologia italiana | 9 crédits ECTS |
| K | Colloquio sui progetti di ricerca | 3 crédits ECTS |

Le module M3PA se compose d'un séminaire de niveau master de philologie italienne et du colloque sur les projets de recherche, qui porte sur la base documentaire, les buts et les étapes de la recherche scientifique propre aux études italiennes. Le séminaire de philologie italienne offre l'occasion de mettre en pratique les outils de l'analyse linguistique et philologique des textes de la tradition littéraire italienne ancienne et moderne, ainsi que d'exercer les méthodes de l'ecdotique et de la philologie d'auteur. Le colloque est animé par les enseignant·e·s du Département, avec la collaboration de doctorant·e·s et post-doctorant·e·s. Chaque étudiant·e doit suivre le colloque pendant au moins deux semestres, mais il ou elle est libre de le fréquenter pendant toute la durée de ses études de master. Le colloque est validé (réussi/échec) par une participation active aux séances et par des interventions orales portant sur le sujet de recherche personnel au cours des deux semestres de fréquentation. Le colloque ne remplace pas le suivi individuel des étudiant·e·s par leur directeur ou directrice de mémoire.

En plus des modules M1PA, M2PA et M3PA, qui sont obligatoires, l'étudiant·e doit choisir un module parmi les trois suivants :

| MLi | Linguistica italiana | 12 crédits ECTS |
|------------|--|------------------------|
| S MA | Seminario di linguistica italiana | 9 crédits ECTS |
| C | 1 cours à choix entre : - Corso MA di linguistica italiana - Corso Didattica dell'italiano | 3 crédits ECTS |

Le module MLi se compose d'un séminaire et d'un cours de niveau master portant sur la linguistique italienne. Les étudiant·e·s ont la possibilité de suivre ces enseignements à l'Université de Berne, dans le cadre de l'accord BENEFRU. Les modalités d'évaluation sont déterminées par les enseignant·e·s responsables des unités d'enseignement concernées. Pour le cours à choix, les étudiant·e·s peuvent choisir entre le cours de linguistique et le cours « Didattica dell'italiano » (3 crédits ECTS).

| MLe | Corsi monografici di letteratura | 12 crédits ECTS |
|------------|--|------------------------|
| C | Monografico di letteratura medioevale | 3 crédits ECTS |
| C | 1 cours à choix entre : - Monografico di letteratura umanistico-rinascimentale - Monografico di letteratura teatrale del Rinascimento - Letteratura latina del Rinascimento | 3 crédits ECTS |
| C | 1 cours à choix entre : - Monografico di letteratura moderna | 3 crédits ECTS |

| | | |
|---|---|----------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Monografico di letteratura teatrale moderna e contemporanea - Filologia e critica | |
| C | 1 Cours à choix entre : <ul style="list-style-type: none"> - Monografico di letteratura contemporanea - Filologia e critica | 3 crédits ECTS |

Le module MLe se compose de quatre cours monographiques de littérature, qui permettent aux étudiant·e·s de compléter leurs connaissances d'œuvres, auteur·e·s et thèmes liés aux différentes périodes de la littérature italienne. Un ou deux cours de ce module MLe peuvent être remplacés par le cours « Didattica dell'italiano » (cours : 3 crédits ECTS, ou cours+travail écrit : 6 crédits ECTS).

| MSU | Studi umanistici | 12 crédits ECTS |
|------------|--|------------------------|
| C, S | <i>Au choix</i> : cours et séminaires d'Histoire de l'art, de Musicologie, d'Histoire, de Philosophie, de Philologie classique, de Littérature comparée (Weltliteratur), des différentes Langues et littératures ou de Didattica dell'italiano | 12 crédits ECTS |

Dans ce module MSU, l'étudiant·e est libre de choisir des cours et des séminaires d'autres branches d'études pour un total de 12 crédits ECTS, afin de compléter sa formation dans ses domaines de recherche strictement liés à la littérature italienne, et afin de favoriser une approche interdisciplinaire au discours littéraire. Les modalités d'évaluation sont déterminées par les enseignant·e·s responsables des unités d'enseignement concernées. Il n'est pas possible de suivre de cours du Département d'Italien dans ce module (sauf « Didattica dell'italiano »). Les étudiant·e·s sont fortement encouragé·e·s à compléter leur formation, sur la base de leurs propres intérêts, en profitant des disciplines qui portent sur des sujets et des méthodes de recherche complémentaires au domaine de la littérature italienne.

L'étudiant·e choisit librement des enseignements et demande l'accord du conseiller ou de la conseillère aux études. Les cours choisis peuvent être de niveau bachelor ou master selon les compétences des étudiant·e·s dans la branche spécifique.

| MEM | Examen de master | 30 crédits ECTS |
|------------|---------------------------------|------------------------|
| | Travail de master et soutenance | 30 crédits ECTS |

Le module MEM comprends la rédaction du travail de master ainsi que sa soutenance. Il permet à l'étudiant·e de démontrer les compétences acquises et développées pendant ses études, en particulier dans les domaines de la recherche et de l'argumentation scientifique sur un sujet spécifique. Le sujet du travail de master est choisi en accord avec l'un·e des enseignant·e·s du Département qui dispose du droit de direction de travail de master. Il est en liaison aussi étroite que possible avec l'époque, les auteur·e·s et les problèmes traités dans l'un des séminaires MA ou des cours monographiques suivis. Le travail de master présente les résultats d'une recherche personnelle, conduite selon les principes d'un travail scientifique. L'étudiant·e est soutenu·e dans son travail par la directrice ou le directeur de travail de master.

La soutenance permettra à l'étudiant·e de justifier les méthodes employées, la démarche suivie, et plus généralement, de répondre aux questions soulevées par le travail de master. Elle permettra aussi de vérifier ses connaissances dans le champ disciplinaire concerné. Les conditions spécifiques pour le dépôt du travail de master et la soutenance sont décrites dans le *Règlement du 8 mars 2018*, art. 55-61, et art. 68.

La convention BENEFR1 ouvre aux étudiant·e·s de l'université de Fribourg la possibilité de faire leur travail de master en collaboration avec un·e enseignant·e de l'Institut de Langue et Littérature Italienne de l'Université de Berne, pour autant que la direction du travail de master soit assurée par un·e des enseignant·e·s de l'université de Fribourg qui a le droit de direction du travail de master. Dans ce cas, l'enseignant·e de l'Université de Berne tient le rôle de 2^{ème} membre du jury.

10. Modalités d'évaluation

Les cours sont généralement évalués par un examen oral d'environ 25 minutes chacun. Tout·e enseignant·e a néanmoins la possibilité d'organiser un examen écrit ; dans ce cas, il ou elle en informe les étudiant·e·s le plus tôt possible, et en tout cas avant la fin de la période de désinscription aux unités d'enseignement.

Pour la validation des séminaires, l'étudiant·e doit fournir une présentation orale en classe et un travail écrit, ainsi qu'assurer une participation active pendant les séances. Le délai pour la validation (avec résultat positif) d'un travail écrit de séminaire est pour les séminaires suivis au SA, de délai est le 31 août de l'année suivante ; pour ceux du SP, le délai est le 31 janvier de l'année suivante.

Toutes les unités d'enseignement sont évaluées, notées et prises en compte dans la moyenne du module dont elles font partie, à l'éventuelle exception du module MSU où en cas d'évaluation avec le résultat « réussi » / « échec », celles-ci ne sont pas prises en compte pour le calcul de la note du module. Il n'y a pas de pondération, ni de possibilité de compensation de notes insuffisantes. L'échelle de notation ordinaire pour les évaluations se compose de notes entières et de demi-points de 1 à 6, où 6 est la meilleure note. Les notes de 6 à 4 qualifient les évaluations réussies, les notes en dessous de 4 qualifient les évaluations non réussies.

Une évaluation non réussie peut être répétée 1 fois (2 tentatives au total). L'examen doit être réussi dans un délai de 4 sessions d'examens (calculés à partir de la date d'inscription au cours), sous peine d'échec définitif à l'unité d'enseignement concernée. En cas d'échec définitif dans une unité d'enseignement, l'étudiant·e devra suivre un nouveau cours ou séminaire pour une unité d'enseignement équivalente. Une absence à une évaluation pour lequel l'étudiant·e s'est inscrit·e est considérée comme un échec, sauf cas de force majeure selon l'art. 19 du Règlement du 8 mars 2018.

11. Échec définitif au programme d'études

Seuls l'échec définitif à l'Examen de master ou le dépassement des délais officiels entraînent un échec définitif à ce programme d'études approfondies. (M1PA, M2PA, M3PA)

12. Note finale

La note finale du programme est la moyenne arithmétique des notes des 4 modules (60 ECTS), non pondérée. Tous les modules ont le même coefficient dans le calcul de la note finale.

La note de l'examen de master résulte de la moyenne des notes attribuées au travail de master et à la soutenance ; la note du travail de master compte double. L'examen de master est considéré comme réussi si la note du travail de master et la note de la soutenance sont égales ou supérieurs à 4.

13. Mesures transitoires

Ce plan d'études entre en vigueur à la rentrée académique d'automne 2022. Les étudiant·e·s qui débutent leurs études à ce moment y sont soumis·e·s sans exception.

Les étudiant·e·s qui ont débuté leurs études à l'Université de Fribourg dans une ancienne version de plan d'études peuvent choisir de terminer leur master en suivant l'ancien plan d'études ou de passer au nouveau.

L'étudiant·e qui souhaite passer de l'ancien au nouveau plan d'études 2022 doit faire une demande écrite auprès du conseiller ou de la conseillère aux études. La procédure se fait sur la base d'un examen du dossier personnel et chaque demande est traitée individuellement.

Le Département indique les équivalences pour les éventuelles unités d'enseignement prévues dans les anciens plans d'études qui ne sont plus proposées, ainsi que de valider les équivalences et les reconnaissances.

Tou·te·s les étudiant·e·s inscrit·e·s dans une version de plan d'études antérieure sont obligé·e·s de passer dans le présent plan d'études au plus tard au SA 2024.

Annexe : distribution indicative des enseignements

Le tableau suivant offre un aperçu de la distribution des unités d'enseignement sur les différents semestres. Chaque étudiant·e doit en tenir compte pour l'organisation et l'avancée de ses études. Néanmoins, cette rotation peut subir des modifications (par exemple en raison de congés, etc.). Dans ce cas, le Département prévoit des alternatives pour permettre aux étudiant·e·s de terminer leurs études dans les temps prévus.

| | |
|---|---|
| Chaque SA | <ul style="list-style-type: none">• Colloquio di ricerca (M3PA)• Filologia e critica (MLe)• S MA di filologia italiana (M3PA) |
| Chaque SP | <ul style="list-style-type: none">• Colloquio di ricerca (M3PA) |
| SA paire | <ul style="list-style-type: none">• Corso monografico di letteratura teatrale rinascimentale (MLe)• Corso monografico di letteratura umanistico-rinascimentale (MLe)• S MA di letteratura umanistico-rinascimentale (M1PA)• S MA di letteratura moderna (M2PA) |
| SP impaire | <ul style="list-style-type: none">• Corso monografico di letteratura moderna (MLe) |
| SA impaire | <ul style="list-style-type: none">• C MA Linguistica italiana (MLi)• Corso monografico di letteratura teatrale moderna e contemporanea (MLe)• Corso monografico di letteratura contemporanea (MLe)• S MA di letteratura medioevale (M1PA)• S MA di letteratura contemporanea (M2PA) |
| SP paire | <ul style="list-style-type: none">• Corso monografico di letteratura medioevale (MLe) |
| Unités d'enseignement offertes tous les trois semestres, en rotation | <ul style="list-style-type: none">• S MA di letteratura teatrale (M1PA; M2PA) |

N.B. Le cours « Didattica dell'italiano » est organisé par le Centre d'enseignement et de recherche pour la formation à l'enseignement au secondaire (CERF) selon leur plan horaire.